



Groupement pour l'insertion  
des Personnes Handicapées Physiques

### **GIHP MIDI-PYRÉNÉES**

10 Rue Jean Gilles, local n° 902, 31100 TOULOUSE

Tel : 05 61 44 88 33

Fax : 05 62 88 00 00

E-mail : [gihp.mip@laposte.net](mailto:gihp.mip@laposte.net)

Site internet : [www.gihpnational.org](http://www.gihpnational.org)

et <http://gihpmip.le-pic.org>

## **COMPTE-RENDU DE L'ENTRETIEN DU VENDREDI 7 DÉCEMBRE 2012 AVEC N. DEDEBAT, MAIRE ADJOINT CHARGÉE DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP**

Présents : Jean BOUILLAUD et Catherine COUSERGUE.

Excusés :

- Jean-Louis ANTONA et Jean FRONTIN, bloqués par les bouchons dus à la manif des agriculteurs, ils ont renoncé à nous rejoindre et ont fait demi-tour.
- Frédérique YVENAT, responsable du Pôle Handicap : en arrêt maladie.

Entretien ouvert et détendu de 14h10 à 16 h !...

Le GIHP Midi-Pyrénées avait préparé une liste de points à aborder. Et Nicole DEDEBAT (ND dans le reste du CR) a évoqué spontanément plusieurs sujets que vous retrouverez aussi ci-dessous ...

<b>Points abordés et demandes du GIHP</b>	<b>Réponses de N. Dedeбат</b>	<b>À faire par le GIHP MiP</b>
<b>Brasserie du « Bibent »</b> Accessibilité des sanitaires Nous insistons aussi sur la nécessité de respecter le passage PMR sur le trottoir encombré par les tables et les clients en terrasse ...	ND n'était pas au courant de notre requête déposée le 19 juillet 2012 devant le Tribunal Administratif !-. Selon ses informations, une procédure serait en cours entre le propriétaire du bâtiment (ou la copropriété ?) et le propriétaire ou gestionnaire de la brasserie à propos des sanitaires ...	Lui transmettre par mél le texte de la requête
<b>Quartier des sciences / quai des savoirs</b> Nous demandons des informations sur les suites données à notre courrier du 16 janvier 2012 dans lequel nous avons transmis nos remarques.	ND ne se souvient plus. Elle fera le point du sujet avec le Pôle Handicap.	Lui retransmettre par mél notre courrier de janvier 2012
<b>Musée des Augustins : accessibilité PMR</b>	Le seuil de l'église vient d'être supprimé et le plan incliné réalisé latéralement dans l'intérieur de l'église. Une visite avec inauguration de cet accès à l'église sera organisée au 1 <sup>er</sup> trimestre 2013. ND rencontrera en janvier M. Papillaud, responsable des travaux de mise en accessibilité du musée : le phasage des travaux sera alors déterminé. Puis le projet nous sera présenté en groupe de travail.	Être présents nombreux à la visite en mémoire de Rémy notamment : il tenait tant à cette mise en accessibilité comme à celle de l'église des Jacobins dont la visite aura lieu le 18 décembre 2012/

<b>Plate-forme élévatrice de la digue des Abattoirs : pannes récidivantes</b>	ND confirme son souhait de faire procéder à une nouvelle étude pour trouver une solution au vandalisme réitéré de cette plate-forme en plein air. Elle l'a demandé à M. PRIETO, directeur de Bâtiments Énergie. Dans un souci de cohérence, elle estime que cette plate-forme devrait être rattachée au projet du Grand Parc Garonne. Ce projet devrait nous être présenté prochainement en groupe de travail.	Veiller à ce que cette plate-forme soit bien intégrée dans le Grand Parc Garonne avec une proposition de solution pérenne PMR ...
<b>Accessibilité des paillasses et équipements de cuisine des centres sociaux</b>	ND va demander un état des lieux de l'accessibilité PMR des paillasses et équipements de cuisine des centres sociaux.	À suivre ...
<b>Travaux voie publique dans quartier de Ranguueil mal réalisés</b> : bande d'éveil de vigilance mal positionnée (angle rue du canal et rue Henri Vallée, face au gymnase du COSEC) et plateau piétonnier de la rue des fusains sans zébra.	ND a répondu par courrier à notre courrier à ce sujet. Elle va relancer les services techniques concernés à ce sujet.	À suivre ...
<b>Réfection complète (en cours actuellement) des trottoirs et pistes cyclables de la Route de Narbonne de l'UPS à Jules Julien</b> : des armoires techniques volumineuses débordent sur le cheminement piétons et non sur la piste cyclable au niveau du feu rouge Rte Narbonne / chemin des Maraichers (côté UPS).	ND va interroger les services techniques concernés à ce sujet.	À suivre ...
<b>Système Lyberta pour localisation des emplacements PMR</b> : trop coûteux, préférable de consacrer ce budget à l'amélioration de l'accessibilité pour respect de l'échéance 2015.	Ce sujet ne relève pas du champ de compétence de ND. Il s'agit d'un « coup technologique » de l'élu chargé des NTIC ... Elle ne peut pas intervenir ...	Dommage ! Intervenir donc directement auprès de l'élu concerné.
<b>Projet de téléphérique entre l'Oncopôle et Ranguueil</b> : demande d'informations	Selon ND, un recours serait en cours ... Lorsque ce point sera réglé, ce projet nous sera présenté en groupe de travail.	Interroger le Président de la CARUT <sup>1</sup> à ce sujet
<b>Atelier CARUT du 16 octobre 2012 sur le pôle d'échange des Arènes</b> : une bonne dizaine de points à améliorer ont été notés par les associations lors de cette réunion pour ce lieu multi-modal crucial (bus, train, tram, métro)	Ce sujet ne concerne pas ND. Mais elle déclare qu'elle sera présente à la CARUT du 19/12/12.	À soulever lors de la CARUT plénière du 19 décembre 2012
<b>Compte-rendus des réunions des groupes de travail « Accessibilité »</b> : trop tardifs	ND s'engage à demander à son service de les rédiger plus rapidement. Elle a demandé un PC portable pour que Maxime Arcal prenne ainsi directement ses notes (et non manuscritement comme actuellement). Cela devrait permettre de finaliser plus vite les compte-rendus.	À suivre ... Nous avons suggéré de mettre la wifi à l'Espace Vestrepain où se tiennent ces réunions. Ces compte-rendus pourraient se transformer en relevé de conclusions plus simples à rédiger,

<sup>1</sup> Commission d'Accessibilité du Réseau Urbain Tisseo

<b>Installation d'un WC adapté PMR dans chaque parc et jardin de Toulouse</b> : cela avait été demandé lors d'un groupe de travail Accessibilité	ND reconnaît que c'est une bonne proposition. Elle va reprendre contact avec l'élu responsable	Point à relancer en groupe de travail « Accessibilité / espaces verts »
<b>Indication des noms des rues sur les feux tricolores</b> : cela avait été demandé lors d'un groupe de travail Accessibilité	ND considère que c'est une bonne proposition.	À relancer par un courrier et/ou en groupe de travail Accessibilité pour concertation avec les associations.
<b>Site Job (centre d'activités culturelles et sportives)</b> : la dernière réunion remonte à septembre 2011. Nombreuses réclamations. Une réunion était prévue en novembre 2012 !	ND : question à étudier en urgence	À suivre ...
<b>Aménagement Site Montaudran</b> : nombreuses questions posées par les associations. Relevé de conclusions toujours en attente	ND va voir où l'on en est	À suivre ...
<b>Quartier Niel</b> : bandes de guidage dans la perspective de la norme AFNOR à paraître en juin 2013	ND : le contact a été pris, comme demandé, avec M. ALEXANDRE de la DMA <sup>2</sup> ... Informer les associations.	À suivre ...
<b>Accessibilité PMR de l'Hôtel de Ville</b> : les pavés classés « historiques » de la cour Henri IV sont disjoints par des espaces très larges où les petites roues, les embouts de cannes et les talons se coincent, le paillason coco entre les portes monumentales et les portes vitrées électroniques n'est pas conforme à la réglementation, même chose pour le tapis placé devant la porte des sanitaires PMR du RDC, et ceux-ci sont encombrés par des chariot et matériel de ménage, ...	ND déclare que rien ne peut être fait sur le revêtement de la cour ... et qu'il suffit d'emprunter le trottoir. Elle note les 2 autres points (paillasons et sanitaires encombrés) et va intervenir auprès des services concernés. Elle conseille d'utiliser les sanitaires PMR du 3 <sup>ème</sup> étage. Elle annonce la création et installation très prochaine d'un ascenseur pour accéder facilement à la Salle des Illustres sans avoir à traverser la salle des commissions.	Le tour de la cour par ce trottoir étroit en dévers n'est pas possible pour tous. Suggestion pour améliorer transitoirement le roulage dans la cour Henri IV : répartir du sable ! Point à reprendre par le Midi-Pyrénées avec des courriers au Maire et à M. Voinchet, architecte des Bâtiments de France.
<b>Réseau « DESIGN FOR ALL »</b> : la délibération municipale nous a été transmise mais pas le texte de la charte. Aucune couverture presse sur ce sujet	La presse régionale n'est pas intéressée par le thème du handicap ... ND souhaiterait développer sur Toulouse le nouveau projet actuel développé par Francesc Aragall dans le réseau DESIGN FOR ALL : une conciergerie par quartier tenue par une PSH mental ou psychique (services divers, tels apporter des vêtements au pressing, prendre des médicaments à la pharmacie, réserver des rendez-vous, servir de point de dépose pour des paniers d'AMAP <sup>3</sup> ou même type (économie sociale et solidaire) ... ND estime que la question budgétaire le rend impossible actuellement : quels locaux, quels salaires, quels financements ?	Nous demandons : 1. la transmission de la charte ; 2. un commentaire sur l'application à Toulouse ; 3. l'installation d'un stand de « Design for all » lors de la prochaine Semaine de l'Europe sur la place du Capitole, qui se tiendra en 2013 autour du jeudi 9 mai 2013. Point à relancer ... Nous suggérons de solliciter Trisomie 21

<sup>2</sup> Délégation Ministérielle à l'Accessibilité

<sup>3</sup> Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne

		Haute-Garonne et d'installer ces « concierges de quartier » dans les centres sociaux ...
<b>Possibilité que des PSH<sup>4</sup> participent à des visites de réalisations hors de Toulouse ?</b>	ND déclare que le budget dont elle dispose ne lui permet pas de le faire. Elle peut seulement augmenter la subvention d'une association si un projet lui était soumis dans ce sens. De plus, les visites des villes où se tiennent les réunions du réseau EUROCITIES / EUROCITÉS n'apportent pas grand-chose sur le plan de l'accessibilité PMR : Berlin, Munich, Paris, Moscou et prochainement Dusseldorf.	Examiner avec attention cette possibilité de subvention
<b>Projet de résidence tourisme de l'ADIM : où en est-on de la demande de déclassement du terrain en zone inconstructible ?</b>	Le déclassement ne sera pas possible d'une part, et l'ADIM ne peut pas devenir bailleur social d'autre part.	Situation bloquée ...
<b>Kiosky : point non abordé</b>		
	<b>Jardins familiaux</b> : La ville de Toulouse a accordé des subventions à des associations pour que des bacs de jardinage accessibles en fauteuil roulant soient mis en place sur 2 sites de jardins familiaux de Toulouse. L'un sera installé à la Marcaissonne, le 2 <sup>nd</sup> site est à définir.	Suivre le sujet en demandant la visite de ces jardins familiaux dans le cadre du groupe de travail « Accessibilité / espaces verts »
	Réunion du 28 novembre 2012 pour la mise en place de <b>séances cinéma dédiées aux enfants atteints de handicap mental et psychique</b> : ND a bien apprécié la participation de Christine Antona. Elle est déçue par le manque de volontarisme de l'ABC et de la cinémathèque sur ce sujet. Cette mise en place ne sera donc pas possible pour les vacances de Noël. Elle souhaite un calendrier mensuel en 2013 ...	À suivre par C. Antona et le GIHP Midi-Pyrénées pour que ce projet aboutisse sans trop tarder. À relancer en groupes de travail « Accessibilité / culture » et « Accessibilité / communication »
	<b>Budget</b> : ND nous apprend que le Maire lui a accordé une enveloppe de 1 M€ sur 3 ans pour améliorer l'accessibilité d'ERP de la Ville de Toulouse. Les lieux qui ont été choisis sont des gymnases, les maisons de la citoyenneté, ...	Demander une liste des ERP choisis en groupe de travail « Accessibilité »

<sup>4</sup> Personnes en Situation de Handicap

	<p><b>CCDSA<sup>5</sup></b> : ND est particulièrement déçue des associations actuellement membres de la commission communale de la CCDSA 31, elles ne font pas de remarques sur l'accessibilité des ERP présentés.</p> <p>Elle se dit préoccupée par les relations entre l'ADIM et la Direction de la Sécurité Civile et des Risques Majeurs (DSCRM) en charge de l'accessibilité. Elle a demandé à Mme Magne, directrice de la DSCRM, de veiller à une certaine distance et neutralité, ainsi qu'à une dépense raisonnable lors des déplacements à l'extérieur.</p> <p>ND a demandé à Yves TASSOT de déclarer ses activités de conseil en matière d'accessibilité sous un statut d'auto-entrepreneur afin de les disjoindre clairement de son association Handicap-Défi subventionnée par la Ville de Toulouse.</p>	
	<p><b>CCAH<sup>6</sup></b> : ND se déclare désappointée par l'absence de contributions ou d'implication de plusieurs associations : UDAF, associations gestionnaires d'établissements et services médico-sociaux ... Elle reverra complètement sa composition lors de son échéance.</p> <p>Elle retrace le fonctionnement de cette instance dans d'autres grandes villes comme Lyon, Paris, Lille ou Nantes, et se déclare satisfaite du travail conduit sur Toulouse avec la participation des associations. Elle apprécie beaucoup les contributions du GIHP ...</p>	
	<p><b>Communication</b> : ND a le souci d'améliorer la communication des actions et réalisations du Pôle Handicap insuffisamment organisée et valorisée ... Elle y travaille actuellement.</p>	
Nous la remercions de son écoute et nous nous déclarons heureux de ce travail de concertation et de partenariat où chacun reste à sa place (élus et association aiguillon ...).	ND nous remercie et nous assure qu'elle souhaite continuer à travailler sur ce sujet auquel elle se consacre à plein temps, notamment s'il y a un prochain mandat ...	À suivre ...

Rédigé par Jean BOUILLAUD et Catherine COUSERGUE  
Le 9 décembre 2012.

<sup>5</sup> Commission Consultative Départementale de Sécurité et d'Accessibilité (instance consultée sur les permis de construire et certaines autorisations de travaux)

<sup>6</sup> Commission Communale pour l'Accessibilité des personnes Handicapées (instance de concertation)